

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 21 juin 2004 à 19h00

- Présents :**
- M. Jean-Marc Styner, Président
 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Pauline De Vos-Bolay, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
 - MM. Jean Berthet, Alain Bidaux, Alain Forestier, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Stéphane Muller, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Marc Siegrist, , et Jean-Pierre Waefler, Conseillers municipaux
 - MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2004
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
 - 3.1 Règlement de la circulation à la place de la Mairie
 - 3.2 Nouveau CO de Drize
 - 3.3 Chemin Dottrens
 - 3.4 Nomination de M. Fernando Ribeiro au grade de lieutenant
 - 3.5 Urne des votations
 - 3.6 Fête des promotions
 - 3.7 Rentrée scolaire 2004-2005
 - 3.8 Inauguration de la « nouvelle Grand-Cour »
4. Projets de délibérations :
 - 4.1 Vote d'un crédit d'étude pour l'agrandissement du bâtiment de la voirie et du service du feu :
 - Rapport de la commission « travaux publics et bâtiments »
 - Vote de la délibération
 - 4.2 Vote d'un crédit d'étude pour le projet de transformation/rénovation du bâtiment Grand-Cour 2 (mairie actuelle) :
 - Rapport de la commission « travaux publics et bâtiments »
 - Vote de la délibération

5. Propositions individuelles et questions
 - 5.1 Association « Les P'tis bouchons suisses »
 - 5.2 Chien errant
 - 5.3 Travaux route de Troinex
 - 5.4 Vote par internet
 - 5.5 Vélos sans lumière
 - 5.6 Passage piéton au chemin des Eclaireurs
 - 5.7 Affichage sauvage sur les panneaux officiels
 - 5.8 animateurs « hors-mur »
 - 5.9 Marche de la Médiane
 - 5.10 Inauguration de la « nouvelle Grand-Cour »

 6. Huis Clos : demande de naturalisation
-

M. Styner ouvre la séance à 19h00 et salue les Conseillers municipaux ainsi que les personnes du public présentes ce soir-là. Il souhaite remercier les Conseillers municipaux pour la confiance qu'ils lui ont faite en le nommant président du Conseil pour cette année et distribue des autocollants « Le Respect » qui, espère-t'il, symboliseront l'année. Il annonce ensuite qu'au vu de la dernière séance de la commission « Travaux et bâtiments », le point 4.2 de l'ordre du jour est annulé.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2004

M. Forestier souhaite qu'il soit précisé que dans son intervention en page 5, il parle d'une hauteur de 15 mètres pour les immeubles à construire en zone villa.

Mme Martin souhaite corriger le point 7.4 du fait que c'est elle qui a suggéré d'informer les locataires du suivi de l'affaire et non pas M. Styner comme il apparaît.

M. Berthet souhaite corriger qu'il soutient la variante B et non pas la 1A comme mentionné en page 5.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

M. Styner informe les Conseillers municipaux qu'il a reçu un courrier de présentation de l'association genevoise des crèches suburbaines.

Il donne ensuite lecture de 2 courriers de MM. Rossi et Grau qui se plaignent de l'augmentation générale de trafic sur la commune.

3. Communication de la Mairie

Communications de M. Jacques Magnenat, Maire

3.1 Règlement de la circulation à la place de la Mairie

M. Magnenat donne lecture d'un courrier de l'OTC qui confirme sa décision de régler la circulation à la place de la Mairie par un carrefour de type priorité de droite. Pour rappel la Mairie avait suggéré une version telle que choisie, une solution avec 4 stops et une autre avec 3 stops (rte Moillebin dans les 2 sens et ch. J.-Ormond) afin de faciliter la sortie du parking.

3.2 Nouveau CO de Drize

M. Magnenat donne également lecture de la réponse faite par le DIP qui confirme que les mesures de sécurité adéquates seront prises aux abords du nouveau cycle d'orientation d'ici à la rentrée scolaire.

3.3 Chemin Dottrens

M. Magnenat a le plaisir d'informer le Conseil municipal qu'il a signé ce jour l'acte notarié qui permet à la commune de devenir propriétaire de la dernière portion de terrain située à l'extrémité du chemin Dottrens. De ce fait, la commune pourra enfin procéder aux travaux d'aménagement de ce secteur, à savoir : remise en état et végétalisation du talus, création d'une place de rebroussement, et mise en place de poteaux pour limiter la circulation entre le ch. Dottrens et le ch. de Roday.

3.4 Nomination de M. Fernando Ribeiro au grade de lieutenant

M. Ribeiro ayant suivi avec succès l'école d'officier, la Mairie souhaite, d'entente avec la compagnie des sapeurs-pompiers, le nommer au grade de lieutenant. Conformément à l'art. 30A, al. 3 de la loi sur l'administration des communes qui prévoit que la nomination d'officiers de sapeurs-pompiers est soumise à un vote consultatif du Conseil municipal, la Mairie souhaite avoir son avis.

La nomination de M. Ribeiro est acceptée à l'unanimité des Conseillers municipaux.

3.5 Urne des votations

Pour faire suite à une remarque préalable de M. Matringe, M. Magnenat l'informe que le couvercle de l'urne des votations a été réparé.

3.6 Fête des promotions

Suite à une proposition de M. Forestier lors de la séance précédente, il avait été convenu qu'une décision concernant la présence des Conseillers municipaux aux côtés de l'Administratif lors de la cérémonie officielle serait prise lors de la séance de ce jour. Après quelques discussions, il est décidé que des chaises seront mises à disposition des Conseillers qui le souhaitent.

Communications de M. Yves Meynard, adjoint

3.7 Rentrée scolaire 2004-2005

M. Meynard informe que d'après les dernières informations reçues de la part de Mme Bigio, inspectrice, le nombre d'élèves qui fréquenteront l'école de Troinex à la rentrée prochaine se porte à 291. Ce chiffre reste stable par rapport aux années précédentes.

3.8 Inauguration de la «nouvelle Grand-Cour »

M. Meynard annonce que la date pour l'inauguration officielle a été fixée au 28 août prochain. Le programme prévoit une partie officielle avec discours suivie d'un apéritif, un petit marché de produits du village et des attractions pour les enfants. Puis toutes les fins d'après-midi de la semaine suivante, des apéritifs à thèmes et des concerts divers (jazz, chant, etc.) encadreront les portes-ouvertes de la mairie.

4. Projet de délibération

4.1 Vote d'un crédit d'étude pour le projet d'agrandissement du bâtiment de la voirie et du service du feu

M. Lavorel redonne lecture du rapport de la commission « Travaux et bâtiments » du 11 mars 2004 (Annexe 1) et explique qu'après analyse complémentaire, à la demande du Conseil

municipal, aucune solution alternative n'a donné satisfaction. Avant de soumettre ce crédit d'étude au vote, Mme Martin s'étonne du montant prévu pour les sondages (Fr. 5'000.-). M. Meynard lui répond qu'il vérifiera ce point auprès de l'architecte. M. Forestier souhaite rappeler que le groupe libéral soutient la compagnie de sapeurs-pompiers de Troinex mais qu'il a demandé le report du vote au vu des montants élevés présentés et pour vérifier que toutes les solutions ont été envisagées. Bien que doutant encore du dernier point, le groupe libéral se rallie à la majorité et votera en faveur du crédit d'étude.

La parole n'étant plus demandée, le président soumet le crédit d'étude au vote.

Le crédit d'étude est accepté à l'unanimité

5. Propositions individuelles et questions

5.1 Association « Les P'tits bouchons suisses »

Mme Bernardet souhaiterait que la Mairie soutienne l'action de cette association en mettant à disposition des Troinésiens un container de collecte de bouchons. M. Buclin lui répond que la collecte s'effectue déjà à l'école suite à une initiative du GIAP. Pour les personnes qui souhaitent avoir de plus amples informations concernant cette association, Mme Bernardet demande que l'adresse du site internet de l'association soit jointe au présent procès-verbal.

<http://www.lesptitsbouchonssuisses.com>

5.2 Chien errant

Madame De Vos-Bolay signale qu'un chien errant cause des problèmes dans le quartier des chemins Sous-le-Crêt. M. Magnenat lui répond que le problème est connu de la Mairie et que le propriétaire dudit chien a été averti.

5.3 Travaux route de Troinex

M. Berthet souhaite que l'arrêt de bus « Rivolette » soit sécurisé dans les plus brefs délais et qu'une bande cyclable soit marquée sur toute la longueur de la route de Troinex. M. Magnenat lui répond que, lors d'un rendez-vous de chantier la semaine passée, ces questions ont été posées aux responsables du département. Il s'avère que l'arrêt de bus sera sécurisé prochainement car une close dans l'autorisation de construire de la maison située directement à l'arrière dudit arrêt stipule qu'une bande de 1,5 mètres sera cédée afin de sécuriser cette zone. Pour ce qui est de la bande cyclable, la route n'ayant qu'une largeur de 6 mètres, le marquage n'est pas possible. Après un court débat, M. Berthet souhaite que l'on mette au vote une résolution urgente pour la demande d'une dérogation pour le marquage d'une bande cyclable. La demande de M. Berthet est rejetée par 7 non, 4 abstentions et 4 oui. Toutefois la Mairie se renseignera plus avant sur les possibilités de sécurisation pour les cyclistes.

5.4 Vote par internet

Au vu des différentes expériences menées dans le canton, M. Waeffler souhaiterait que la Mairie se renseigne sur la possibilité de vote par internet pour les habitants de Troinex. La Mairie en prend bonne note et fera le nécessaire.

5.5 Vélos sans lumière

M. Bidaux a remarqué que de plus en plus de cyclistes roulent sans lumière sur des routes parfois dangereuses et souhaiterait que la Mairie fasse un rappel lors d'un prochain Flash-Info. La Mairie en prend bonne note.

5.6 Passage piéton au chemin des Eclaireurs

M. Berthet aimerait savoir quand le passage piéton prévu à la sortie du chemin des Eclaireurs sera installé. La Mairie examinera la question et répondra lors d'une prochaine séance.

5.7 Affichage sauvage sur les panneaux officiels

M. Pittet souhaite savoir si la Mairie s'est renseignée au sujet de l'affichage sauvage. M. Niederhauser lui répond que l'affichage sous toutes ses formes est soumis à autorisation de la commune et qu'il existe toutefois une certaine tolérance.

5.8 animateurs « hors-mur »

M. Menu relève que lors de la dernière commission sociale et école, les réponses des animateurs « hors-murs » étaient tout simplement lamentables et espère que leur prestations sont meilleures envers les jeunes de la commune.

5.9 Marche de la Médiante

M. Lavorel a remarqué que certains panneaux indicateurs du parcours étaient toujours en place. M. Buclin lui répond que le nécessaire sera fait immédiatement.

5.10 Inauguration de la « nouvelle Grand-Cour »

Mme Martin suggère qu'un stand sur la sécurité routière soit installé lors de l'inauguration de la nouvelle mairie. La Mairie étudiera la proposition.

6. Huis clos : demande de naturalisation

Demande de naturalisation du couple ci-dessous :

- M. Supachai WATTANAKANOKHTAM, né le 19 avril 1968 à Bangkok, de nationalité thaïlandaise et habitant la commune depuis 1997.
- Mme Kannikar WATTANAKANOKHTAM, née le 16 juin 1966 à Bangkok, de nationalité thaïlandaise et habitant la commune depuis 1997.

Le préavis du Conseil municipal est favorable à l'unanimité.

La parole n'étant plus demandée, M. Styner clôt la séance à 20h15.

Annexe 1

**RAPPORT
DE LA COMMISSION
TRAVAUX ET BATIMENTS
11 mars 2004**

- Présents :**
- M. Jean-Marc STYNER, président
 - Mme Dominique BERNARDET, membre de la commission
 - MM. Jean BERTHET, Guy LAVOREL, Enrico QUERIO, Jean-Marc SIEGRIST, membres de la commission
 - M. Jacques MAGNENAT, Maire
 - M. Yves MEYNARD, adjoint
 - M. Pascal de LORENZI, technicien communal
 - M. Olivier NIEDERHAUSER, secrétaire communal
 - M. Stéphane RIEM, secrétaire communal adjoint
- Excusé :**
- M. Paul BUCLIN, adjoint
- Invité :**
- M. Alain TOURNIER

Mesdames,
Messieurs,
Chers Collègues,

Lors de sa dernière séance, la commission des travaux et bâtiments a examiné les deux sujets suivants :

1. Projet d'agrandissement du bâtiment de la voirie et du service du feu

Le projet d'agrandissement du local du service du feu est à l'étude depuis de nombreux mois par la commission des travaux. Lors d'une précédente séance, la commission a visité les locaux en question et il s'avère indispensable de fournir des locaux acceptables au service du feu de notre commune, notamment des vestiaires avec une séparation femmes et hommes. Lors de la législature précédente, il avait été demandé à M. Tournier d'étudier un projet d'agrandissement des locaux du service du feu, étude que M. Tournier a reprise, afin de présenter 2 variantes à la commission (une avec toit plat genre garage, une autre avec un toit de même style que le bâtiment actuel). Il s'agit de doubler la surface mise à disposition du service du feu, afin d'y installer des vestiaires et une zone polyvalente pouvant servir à l'instruction ou au stockage de petit matériel. Après que les questions des commissaires aient été éclaircies, ces derniers ont accepté à l'unanimité le crédit d'étude proposé pour un montant de Fr. 64'000.-

2. Aménagement intérieur et mobilier du bâtiment Grand-Cour 8

L'exécutif a présenté les plans d'aménagement des locaux de la future Mairie. Une grande partie du mobilier actuel sera réutilisé, alors que quelques pièces nécessiteront des aménagements complémentaires (ex : salle du Conseil municipal, réception). Lors du vote du crédit d'engagement destiné à financer les travaux du bâtiment du 8 Grand-Cour, ce poste avait été estimé à Fr. 215'000.- TTC. Le budget qui a été présenté aux commissaires est inférieur à ce chiffre et correspond à un maximum de Fr. 188'000.- TTC. La commission a accepté cette proposition de la Mairie à l'unanimité.

Au vu de ce qui précède, je vous invite donc à accepter les 2 projets de délibération qui vous sont présentés ce soir.

Guy Lavorel